

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de **PORNICHET**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le quatorze décembre, à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, les débats ont été retransmis en direct de manière électronique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, DONNE, LE PAPE, BEAUREPAIRE, LOILLIEUX, RAHER, DESSAUVAGES, GUGLIELMI, TESSON, GILLET, JARDIN, CAUCHY, BOUYER, DAGUIZE, CHUPIN, GUINCHE, ALLANIC, SIGUIER, CAZIN, PRUKOP, DOUCHIN, JOUBERT, NICOSIA, ROBERT, BELLIOU, FRAUX.

Date de convocation

8 décembre 2022

À l'exception de : Madame MANENT excusée.

Monsieur MORVAN qui a donné pouvoir à Monsieur RAHER.

Madame GARRIDO qui a donné pouvoir à Monsieur DOUCHIN.

Madame LE FLEM qui a donné pouvoir à Madame MARTIN.

Monsieur DUPONT BELOEIL qui a donné pouvoir à Monsieur GILLET.

Madame DIVOUX qui a donné pouvoir à Monsieur JOUBERT.

Date du
Conseil Municipal

14 DECEMBRE 2022

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame MARTIN est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Nombre de
conseillers

En exercice 33

Présents---- 27

Votants ---- 32

16/ TARIFS 2023 – PORT DE PLAISANCE – APPROBATION

RAPPORTEUR : Monsieur SIGUIER, adjoint au Maire

EXPOSE :

Conformément à la convention de concession conclue entre la Commune de Pornichet et la SA du Port de Plaisance Pornichet - La Baule pour l'exploitation du port de plaisance, il convient que le Conseil Municipal délibère sur les tarifs annuels après avis consultatif du Conseil Portuaire.

Le Conseil Portuaire réuni le 2 décembre 2022 a examiné les tarifs proposés par le concessionnaire. Il est appliqué une hausse de 5 % sur les tarifs du secteur public et sur les tarifs annuels et forfaitaires sauf pour les forfaits annuels des postes amodiés sans changement. Les tarifs de grutage augmentent en moyenne de 2,81 % tandis que les tarifs de retraitement des eaux et des déchets évoluent de 7,81 %.

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

20 DEC. 2022

Publié le :

20 DEC. 2022

Certifié exact,
Le Maire,

Jean-Claude
PELLETEUR



Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les tarifs 2023 du port de plaisance comme suit :



S.A. PORT DE PLAISANCE DE PORNICHET-LA BAULE
 TEL : 02.40.61.03.20 VHF : 9
 Mail : contact@portdepornichet.fr

PROJET TARIFS SECTEUR PUBLIC 2023

CAT.	LONG. H.T.	LARG	Haute saison Juillet à Août		Moyenne saison Avril-Mai-Juin-Sept-Octobre			Basse saison Novembre à Mars		
			JOUR	SEMAINE	JOUR	SEMAINE	MOIS	JOUR	SEMAINE	MOIS
1	Jusq. 5,99	2,30	17,10	107,00	11,60	73,50	244,00	8,40	50,00	171,00
2	6,00-6,99	2,60	20,50	128,00	13,80	86,00	290,00	10,00	61,60	205,00
3	7,00-7,99	2,80	24,30	152,50	16,00	100,00	336,00	11,00	68,00	225,00
4	8,00-8,99	3,10	27,00	169,00	20,00	124,00	418,00	13,10	78,00	259,00
5	9,00-9,99	3,40	31,40	197,80	22,10	149,00	463,00	14,40	84,00	284,00
6	10,00-10,99	3,70	35,40	220,50	25,40	159,00	533,00	16,10	96,50	326,00
7	11,00-11,99	4,00	39,70	248,40	27,80	172,00	580,00	18,20	109,00	362,00
8	12,00-12,99	4,30	46,36	290,00	31,50	196,50	661,00	20,40	124,00	416,00
9	13,00-13,99	4,60	53,00	331,00	35,40	220,50	742,00	22,60	139,00	469,00
10	14,00-14,99	4,90	57,50	359,00	38,70	242,00	811,00	25,40	155,00	522,00
11	15,00-15,99	5,20	61,90	386,50	42,00	263,00	880,00	28,10	171,00	574,00
12	16,00-17,99	5,80	73,90	462,50	50,90	318,00	1067,00	33,10	205,00	690,00
13	Par mètre supplémentaire		5,50	33,80	4,40	27,30	87,40	2,60	15,80	51,50

MULTICOQUES : Tarif longueur x 1,5

FORFAITS ANNUELS

. Poste sous passerelle Cat. 1 :	1095 €
. Poste sous passerelle Cat. 2 :	1391 €
. Poste sous passerelle Cat 3 :	1586 €
. Poste sous passerelle Cat 4 :	1815 €

PRESTATIONS DE SERVICE (Tarifs horaires)

Main d'œuvre	
Heures ouvrables :	42,00 €
Autres Heures :	59,00 €
Remorquage	
Minimum facturé :	68,00 €
Pompage	
Minimum facturé :	37,00 €
	72,00 €
	37,00 €

**TARIFS ANNUELS 2023
POSTES AMODIES**

CAT.	LONG. H.T.	LARG	FORFAIT ANNUEL
1	inférieure à 06 mètres	2,40	1 925
2	06 mètres - 08 mètres	3,00	2 566
3	08 mètres - 10 mètres	3,60	3 315
4	10 mètres - 12 mètres	4,10	4 812
5	12 mètres - 15 mètres	4,75	6 844
6	15 mètres - 20 mètres	5,75	9 624
7	20 mètres - 25 mètres	6,50	13 473

TARIFS FORFAITAIRES D'HIVER 2023

CAT.	LONG. H.T.	LARG.	Forfait Janvier- Février-Mars- Avril	Forfait Octobre- Novembre- Décembre
1	Jusq. 5,99	2,30	568	440
2	6,00-6,99	2,60	679	525
3	7,00-7,99	2,80	758	590
4	8,00-8,99	3,10	896	702
5	9,00-9,99	3,40	986	773
6	10,00-10,99	3,70	1133	889
7	11,00-11,99	4,00	1250	978
8	12,00-12,99	4,30	1432	1120
9	13,00-13,99	4,60	1612	1260
10	14,00-14,99	4,90	1783	1391
11	15,00-15,99	5,20	1952	1521
12	16,00-17,99	5,80	2353	1835

Forfaits effectués sur la base des tarifs mensuel avec remise de 25%.

Tarifs 2023 – La Baule Nautic

		HT	TTC
GRUTAGE			
SE1/ME1	de 0,5 à 1,5 Tonnes	61,67 €	74,00 €
SE2/ME2	de 1,51 à 2 Tonnes	83,33 €	100,00 €
SE3/ME3	de 2,01 à 3 Tonnes	100,00 €	120,00 €
SE4/ME4	de 3,01 à 5 Tonnes	162,50 €	195,00 €
SE5/ME5	de 5,01 à 8 Tonnes	239,17 €	287,00 €
SE6/ME6	de 8,01 à 10 Tonnes	350,00 €	420,00 €
SE7/ME7	de 10,01 à 12 Tonnes	429,17 €	515,00 €
SE8/ME8	de 12,01 à 15 Tonnes	527,50 €	633,00 €
SE9/ME9	de 15,01 à 18 Tonnes	658,33 €	790,00 €
INTERVENTION DIMANCHE, JOURS FERIES ou EN DEHORS OUVERTURE		283,33 €	340,00 €
pose de sur-protections de sangles		50,00 €	60,00 €
RETRAITEMENT DES EAUX USÉES (LONGUEUR FLOTTAISON)			
EU1	- de 6 m	24,58 €	29,50 €
EU2	de 6 à 9 m	32,92 €	39,50 €
EU3	de 9 à 11 m	41,25 €	49,50 €
EU4	+ de 11 m	49,58 €	59,50 €
LB1	LOCATION BER jusqu'à 9 m Long Hors-Tout	17,50 €	21,00 €
LB2	LOCATION BER + de 9 m Long Hors-Tout	28,33 €	34,00 €
IMP	Immobilisation terre-plein- par jour, par mètre (Long HT)	1,83 €	2,20 €

DELIBERATION :

⇒Vu la convention de concession conclue entre la Commune de Pornichet et la SA du Port de Plaisance Pornichet - La Baule,
 ⇒Vu la convention de sous-traité d'exploitation des installations de carénage entre la SA du Port de Plaisance Pornichet – La Baule et la société La Baule Nautic,
 ⇒Vu l'avis consultatif du Conseil Portuaire en date du 2 décembre 2022,
 ⇒Vu l'avis de la Commission finances et affaires générales en date du 7 décembre 2022,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément aux articles L2121-20 et L2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal, par 31 votes pour et 1 abstention (Madame FRAUX),

- Approuve les tarifs 2023 du port de plaisance tels que précisés ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Claude PELLETEUR

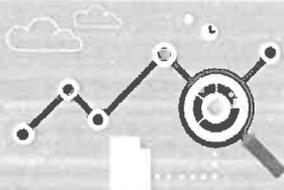


Le Secrétaire de séance,



Fredérique MARTIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Commune de PORNICHET

Utilisateur : LANDREIGNE Louise

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DELIB_22_12_16
Date de la décision :	2022-12-14 00:00:00+01
Objet :	16. Tarifs 2023 – Port de plaisance – Approbation
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.2.5 - autres actes (rapports annuels, commission de DSP ₂)
Identifiant unique :	044-214401325-20221214-DELIB_22_12_16-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
044-214401325-20221214-DELIB_22_12_16-DE-1-1_0.xml	text/xml	924
Nom original :		
16_Tarifs ports de plaisance 2023.pdf	application/pdf	232081
Nom métier :		
99_DE-044-214401325-20221214-DELIB_22_12_16-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	232081

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	20 décembre 2022 à 09h27min49s	Dépôt initial
En attente de transmission	20 décembre 2022 à 09h27min49s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 décembre 2022 à 09h27min54s	Transmis au MI
Acquittement reçu	20 décembre 2022 à 09h27min58s	Reçu par le MI le 2022-12-20